

Les lacs du Marillet et de la Moinie

CHÂTEAU GUIBERT

À partir de la **Zone de Loisirs de Bellenoue (1)**, vous vous dirigerez vers **le barrage du Marillet (2)**. Cet ouvrage imposant a été construit entre 1983 et 1987. Avec sa retenue qui s'étend sur 127 ha, sa réserve peut contenir 7 300 000 m³ d'eau. 20 000 m³ d'eau potable sont produits chaque jour.

Après avoir passé le Pont des Roches, vous apercevrez **la Maison de Retraite (3)** du même nom, ancien logis seigneurial du XVI^{ème} siècle.

Vous pourrez ensuite emprunter deux chemins différents pour rejoindre **le barrage du Moulin Martin (4)**, nom dû à une ancienne minoterie qui fonctionnait jusqu'à la construction des retenues.

Vous découvrirez ensuite **l'espace naturel sensible départemental du Moulin Martin (5)**, avant de redescendre le long du Marillet vers Bellenoue.

Dans le village, vous pourrez vous arrêter au **petit cimetière (6)** où une plaque commémore le massacre des habitants le 30 mars 1794.

Puis vous retournerez à la **Zone de Loisirs (1)** tout en continuant de longer le Marillet.

Ce sentier a reçu récemment le label PR agréé.

Pays Marenillais

Les Lacs du Marillet et de la Moinie

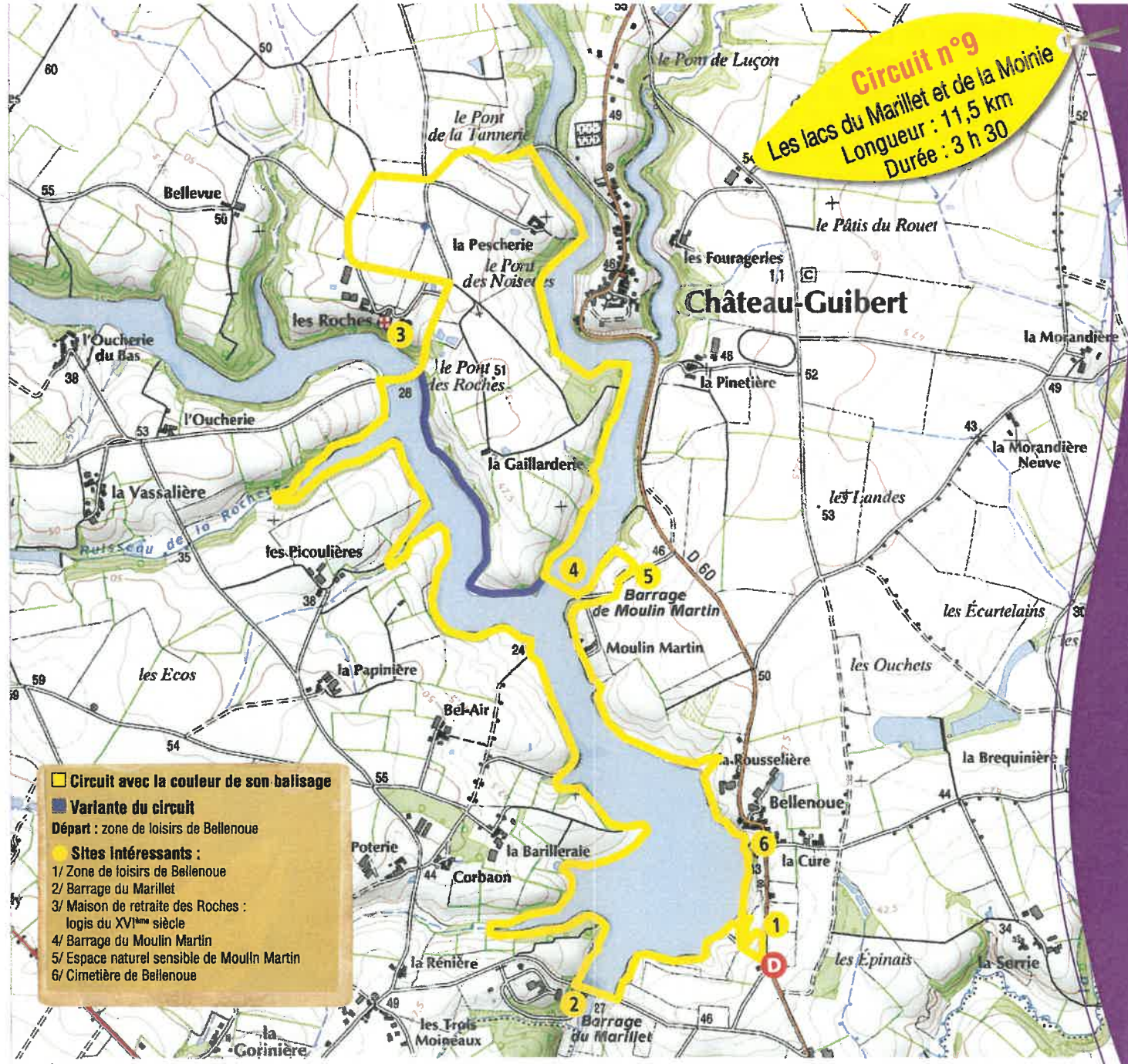


Création: FESSIER - Reproduction: 02 51 55 41 95 - 02 55 60 1 110
Reproduction interdite sans l'autorisation écrite des auteurs.

Château Guibert
Balisage jaune



Circuit n°9
Les lacs du Marillet et de la Moirie
Longueur : 11,5 km
Durée : 3 h 30



- Circuit avec la couleur de son balisage
- Variante du circuit
- Départ : zone de loisirs de Bellenoue
- Sites intéressants :
- 1/ Zone de loisirs de Bellenoue
- 2/ Barrage du Marillet
- 3/ Maison de retraite des Roches : logis du XVI^{ème} siècle
- 4/ Barrage du Moulin Martin
- 5/ Espace naturel sensible de Moulin Martin
- 6/ Cimetière de Bellenoue

securite * protection de la nature * responsabilite